

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES  
CENTRE D'ETUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES

ANDRÉ CHOURAQUI

**Les Juifs  
d'Afrique du Nord  
entre l'Orient et l'Occident**

ETUDES MAGHREBINES

**5**



FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES

27, rue Saint-Guillaume - Paris 7<sup>e</sup>

**CENTRE D'ETUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES**

**LES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD  
ENTRE L'ORIENT ET L'OCCIDENT**

par

**André CHOURAQUI**

ISBN de la version numérique : 9782724684636

*Série G : ETUDES MAGHREBINES*

*N° 5, juin 1965*

**Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.  
© 1965, Fondation nationale des sciences politiques.**

## **CHAPITRE I**

<b>L'EXODE DES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD .....</b>	<b>5</b>
--	----------

## **CHAPITRE II**

<b>LE RETOUR EN ISRAEL .....</b>	<b>19</b>
----------------------------------	-----------



## CHAPITRE I

### L'EXODE DES JUIFS D'AFRIQUE DU NORD

Le complexe colonial allait créer en Afrique du Nord l'une des situations les plus dramatiques, peut-on dire sans exagération, de ce siècle. La millénaire cohabitation des Juifs et des Arabes avait pris une tout autre signification du jour où le troisième partenaire, le colon français, était venu bouleverser par sa présence et ses techniques le cours de leur destin. Trois communautés, distinctes les unes des autres par leur passé, leur religion, leurs solidarités particulières allaient pendant cent trente deux ans en Algérie, soixante dix en Tunisie et quarante-quatre au Maroc, coexister sans parvenir à trouver les voies de leur fusion. Le Français, l'Arabe et le Juif demeuraient imperméables les uns aux autres se renforçant dans leur *ghetto* respectif, suivant chacun les voies de son propre développement, sans jamais ressentir profondément que le destin de *l'autre* était lié au sien propre et l'engageait sans retour. Si le principe de l'Etat national est le mouvement qui tend à annihiler les formes sociales d'isolement et à leur substituer une forme sociale appropriée à la vie nouvelle déjà extérieurement vécue, jamais la France ne réussit pleinement à créer des Etats en Afrique du Nord. Cela est vrai pour le Maroc et la Tunisie, où, officiellement, le Protectorat juxtaposait ses structures à celles de l'Etat national. Cela est vrai encore pour l'Algérie où la politique française resta toujours hésitante en face des conséquences fatales impliquées par le principe souvent proclamé, jamais respecté, de l'Etat unitaire. Si l'abîme qui séparait la communauté juive de la communauté française, eut toujours tendance à diminuer, toutes deux se séparèrent de la communauté arabe jusqu'à provoquer l'explosion politique et militaire qui mit un terme à la présence française. Le processus de désintégration fut considérablement favorisé par la concentration des moyens de production et des richesses entre les mains de la société européenne, provoquant un appauvrissement accru de la société musulmane et un renforcement des préjugés dont elle ne cessa de souffrir. Ces préjugés aggravaient, bien entendu, la situation malheureuse de la masse et diminuaient son espoir d'acquiescer un jour un statut d'égalité.

Ceux qui n'ont pas vécu la vie quotidienne en Afrique du Nord coloniale peuvent difficilement imaginer à quel point les différentes communautés coexistaient sans jamais s'interpénétrer: ni l'école, ni l'armée, ni aucun autre facteur ne réussit à fondre en une société harmonieuse les groupes ainsi juxtaposés. Les relations sociales étaient réduites à leur plus simple expression: on se voyait dans la mesure où les relations économiques l'exigeaient<sup>1</sup>. Il n'arrivait à peu près jamais que l'on se mariât, ou simplement que l'on se reçût d'un groupe à l'autre: les préjugés construisaient des barrières infranchissables, si étanches que, la plupart du temps, les intéressés ne se rendaient même pas compte qu'ils étaient devenus les captifs de leur propre ghetto: de nombreux Européens ou Juifs européannisés n'avaient jamais eu une conversation avec un Arabe, n'avaient jamais entendu la voix du muezzin dans un pays où elle retentissait cinq fois par jour au sommet de milliers de minarets, n'avaient pas la moindre idée de ce que pouvait être la civilisation musulmane ou l'âme de ces masses appauvries et misérables. Le Juif était à peine mieux loti: les préjugés anti-sémites n'étaient pas sans marquer les colons. A cette situation il y avait du moins une consolation: dans l'économie nord-africaine, les Juifs, dans leur ensemble, étaient partie prenante et bénéficiaire.

Ainsi, les barrières de classes se renforçaient-elles de frontières ethniques encore plus redoutables: être chrétien, juif ou musulman, en Afrique du Nord, ce n'était pas seulement adhérer à une religion, mais encore à un statut social plus ou moins rigoureusement déterminé. La France, qui avait connu une réussite exceptionnelle dans son entreprise coloniale en bâtissant un réseau routier de premier ordre, une industrie qui rivalisait avec l'industrie française, une agriculture moderne et des villes qui, comme Alger, Oran, Casablanca ou Tunis comptent parmi les plus belles et les plus prospères d'Afrique, échoua finalement dans son entreprise pour n'avoir pas su égaliser les niveaux économiques, rapprocher les esprits et les cœurs et, ce faisant, assurer la fusion harmonieuse des communautés vouées à coexister au Maghreb.

L'étincelle qui mit le feu à cet univers en équilibre instable partit de la dernière guerre mondiale: le nationalisme nord-africain, qui commença à s'organiser avant 1939, sortit de la crise mondiale déclenchée par la guerre avec la volonté et les moyens de vaincre dans son combat pour l'indépendance. En dehors des sympathies dont il était assuré du côté des pays arabes et afro-asiatiques voués à une même vocation, le nationalisme nord-africain devait bénéficier, dans sa lutte, des encouragements du monde communiste tout entier et, davantage encore, des sympathies américaines. A ces facteurs extérieurs il faut ajouter deux données intérieures: l'existence de nombreux intellectuels, du plus haut niveau, formés par la France dans ses universités, qui servirent de guides et de cadre au mouvement de libération nationale.

L'affaire commença en Tunisie par la révolte déclenchée par le Néo-Destour dont Habib Bourguiba était le leader. Pierre Mendès-France, alors président du Conseil, trancha le noeud gordien du conflit tunisien en allant lui-même à Carthage proclamer solennellement le 31 juillet 1954 que la France reconnaissait le droit de la Tunisie à l'autonomie interne. Cet

1. Cf. Berque (Jacques), *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Editions du Seuil, 1962, 446 p.

acte courageux devait provoquer la chute du gouvernement Mendès-France mais mettre fin à la lutte armée. Edgar Faure, son successeur, n'ayant d'autre choix que de négocier avec la Tunisie les conditions de son accession au régime de l'autonomie interne établi par les accords signés à Paris le 3 juin 1955.

Deux jours avant la signature des accords franco-tunisiens, Habib Bourguiba avait été libéré et, en vainqueur, était rentré à Tunis où l'attendait un accueil triomphal. L'autonomie interne constituait une étape sur la voie de l'indépendance complète que les accords du 20 mars 1956 reconnurent sans réserve à la Tunisie. Cinq jours plus tard, le 25 mars 1956, la Tunisie libre alla aux urnes pour élire sa première Assemblée constituante: cette date est à retenir doublement puisque les Juifs, pour la première fois, furent appelés à prendre part à la consultation sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens musulmans. Autre fait digne d'être retenu ici: lorsque le 11 avril 1956 Habib Bourguiba, chef incontesté du pays, présenta le premier gouvernement de la Tunisie libre devant l'Assemblée constituante, celui-ci comprenait un membre juif, M. André Barouch, âgé de 50 ans, riche marchand de tissus qui s'était distingué en militant dans les rangs du Néo-Destour, avait été déporté et finalement trouvait sa récompense en devenant le ministre de la Reconstruction et du Plan: par cette nomination Bourguiba entendait manifester les tendances libérales de son gouvernement et aussi tranquilliser la minorité juive affolée par la révolution qu'elle venait de vivre. Nous reviendrons sur ce dernier point.

Si la Tunisie avait été la première à accéder à l'autonomie interne, c'était du Maroc, cependant, qu'était parti d'abord l'appel à la révolte le plus retentissant. Le 10 avril 1947, le Sultan Mohamed V dans un discours prononcé à Tanger proclamait la volonté du Maroc de reprendre sa liberté souveraine. La lutte ainsi ouverte au nom de son pays par l'héritier de la dynastie des Alaouites qui régnait sur le pays depuis 1660 fut marquée, en 1951, par une première tentative de la puissance protectrice d'exiler le sultan *rebelle*: cette menace devint une réalité dramatique le 20 août 1953 lorsque le sultan et sa famille furent expulsés du Maroc et déportés à Madagascar. Cet exil renforça dans les rangs de l'Istiqlal la volonté de vaincre, permit le rassemblement de toutes les forces favorables à l'indépendance, aussi bien dans les frontières du Maroc qu'à l'étranger. Le gouvernement français dut céder et rappeler le sultan de son exil. Mohamed V fut triomphalement accueilli dans sa capitale, le 16 novembre 1955, moins de six mois après que la Tunisie eût accédé à l'autonomie interne.

Lorsque Si Bekkaï fut appelé par le roi pour former le premier gouvernement du Maroc indépendant, il réserva un portefeuille ministériel à un membre de la communauté juive; après des luttes âpres entre tous les candidats possibles, Si Bekkaï, édifié sur le mythe de l'union des Juifs, confia finalement le ministère des Postes au docteur Benzaquen, une personnalité juive connue pour ses activités philanthropiques à Casablanca. Cette mesure, révolutionnaire dans son principe, demeura, comme en Tunisie, sans lendemain: le docteur Benzaquen, comme André Barouch, perdit son portefeuille ministériel à l'occasion du premier remaniement du cabinet et l'on ne parla plus ici ni là, de la nécessité d'avoir un ministre juif. Il est significatif que Si Bekkaï ait été le premier à s'engager sur la voie d'une certaine discrimination antijuive en signant une circulaire sur les passeports qui en restreignait la délivrance aux Juifs. Son successeur, Abdallah Ibrahim, connu pour ses idées avancées,



céda à la pression de la Ligue arabe et décida une mesure aussi cruelle qu'absurde : l'interruption des relations postales entre le Maroc et Israël. Nous verrons quelles furent les conséquences de ces événements sur les Juifs marocains, mais auparavant examinons la chronologie des faits qui provoquèrent le départ de la France de la plus riche de ses colonies, l'Algérie.

Le nationalisme maghrébin commença à prendre conscience de lui-même avant la deuxième guerre mondiale. Dès 1933, Messali Hadj avait créé le Parti Populaire Algérien, et, le 2 août 1936, il pouvait devant 20 000 musulmans d'Alger annoncer la charte du mouvement. Le Parti Populaire Algérien, comme le Destour tunisien et l'Action marocaine, fut dissout par le gouvernement français, le 26 janvier 1937. Messali Hadj fut mis en prison, condamné aux travaux forcés, à la dégradation civique et à la confiscation de ses biens. Ferhat Abbas, un pharmacien formé dans les écoles françaises, prit la tête d'un mouvement national plus modéré, le Parti du Manifeste. Comme Messali Hadj, Ferhat Abbas fut poursuivi par l'administration française. Condamné à la solitude par l'attitude de ceux qui étaient hostiles à tout dialogue, il rejoignit des éléments plus extrémistes, dont la réunion aboutit finalement à la constitution du Front de la Libération Nationale (F.L.N.) qui devait déclencher en Algérie une guerre de plus de sept ans et sortir vainqueur de l'épreuve.

A mesure qu'il devenait certain que l'Algérie serait un jour prochain indépendante, un vent de panique souffla sur la population non musulmane. Finalement victime du mépris et de la haine dans lesquels ils tenaient le Musulman, en proie à la peur d'être enfermés avec lui dans un tête-à-tête sans appel, les Français d'Algérie se mirent à fuir leur pays et leur passé pour se réfugier en France. Le mouvement avait commencé dès 1955. A mesure que les événements s'aggravaient, l'émigration s'accéléra pour atteindre un rythme vertigineux pendant les derniers mois de l'Algérie française : entre décembre 1961 et juillet 1962 plus d'un demi-million de Français d'Algérie, soit plus des trois quarts de cette communauté, s'exilèrent sans demander leur reste. Parmi les réfugiés on comptait la presque totalité des Juifs algériens.

Nous avons déjà souligné l'ambiguïté de la situation des Juifs maghrébins entre les masses musulmanes colonisées et la minorité française. Ce qui était vrai en temps de paix, provoquant une large perte d'identité judaïque, aboutit en temps de guerre à une confusion si grande qu'elle finit par provoquer un événement imprévisible : la disparition subite de la plupart des communautés juives enracinées dans ce pays depuis l'aube des temps historiques. S'il y a un fait certain dans cette ambiguïté, c'est le regret avec lequel les Juifs accueillirent, sans exception, le conflit qui opposa Français et Arabes. Si la position du Juif entre les grandes masses musulmanes et les colonisateurs n'était pas commode à tenir en temps de paix, elle devenait franchement impossible à l'heure de la guerre. Car les Juifs se sentaient des attaches avec les deux camps : avec les Français, parce que dans l'aventure coloniale, la structure particulière de leur groupe les avait dès le début rangés parmi les bénéficiaires. Par surcroît, leur promotion culturelle les avait poussés dans l'orbite de la civilisation française : en Algérie, cette intégration était à peu près parachevée, à l'exception près de quelques communautés riveraines du Sahara. Les Juifs se sentaient parfaitement français, et fiers de l'être. Dans les écoles, ils avaient appris que leurs pères étaient les Gaulois, des héros *grands, braves, forts et querelleurs*, et rien, normalement,

ne les poussait à douter de cette *vérité* élémentaire. Rien, en tout cas pas leur émancipation politique, sociale et culturelle, qu'ils tenaient pour un fait définitivement acquis. Même ceux qui ne bénéficiaient pas actuellement de tous les avantages permis par la présence française savaient que la voie était ouverte et qu'il ne tenait qu'à eux de se mettre en route et d'arriver au but.

Par ailleurs des liens non moins puissants les rattachaient aux grandes masses arabes : passé commun, somme toute beaucoup plus heureux que ne fut le passé des Juifs européens, cohabitation presque toujours pacifique et symbiose dont ils avaient le plus souvent été les bénéficiaires : communauté de langue, de psychologie, d'attitude de pensée et de vie. Le lien le plus puissant était créé par le pays lui-même, un merveilleux pays, grand, riche et beau, que tous aimaient avec une égale passion. Cette double appartenance, ressentie au fond du plus lointain mellah par les plus humbles d'entre les Juifs, les enferma dans un dilemme dont ils ne sortirent jamais. Il leur était impossible de prendre parti contre la France sans trahir une fidélité profondément ressentie par tous, sans faillir à une gratitude inscrite au plus profond du cœur ; il leur était impossible de prendre parti pour la France sans faire figure aux yeux des combattants nationalistes, non pas d'ennemis, mais de traîtres, et sans compromettre ainsi non seulement les liens profonds qui les attachaient à leur pays, à leur peuple, mais encore toute chance de cohabitation future. Car si, une fois la guerre terminée, on fait la paix avec l'ennemi, c'est alors qu'on se met à pourchasser le traître. Rester neutre n'était pas non plus possible ; la communauté juive ne cessait de faire l'objet des pressions les plus fortes de la part des groupes ennemis : chacun ambitionnait de l'emmener au soutien de sa cause pour le bénéfice matériel et moral qu'il espérait en tirer.

Ces pressions étaient d'autant plus redoutées qu'elles correspondaient, de quelque côté qu'elles vinssent, au plus vital des partages. D'un côté, il y avait les Français, de l'autre les Arabes et entre, tragiquement, les Juifs. Chacun fit face à l'impossible comme il le put : on peut dire, sans crainte de déformer la réalité, qu'aux deux extrêmes une minorité, dont l'importance varia selon le pays et la période, prit parti d'un côté pour le Néo-Destour, l'Istiqlal ou le F.L.N., de l'autre pour la politique française du moment. Cene fut jamais qu'une minorité. L'immense majorité de la communauté resta comme pétrifiée par le drame sans issue qu'elle vivait, et dont elle pressentait, plus ou moins obscurément, qu'elle finirait par mourir. En Tunisie, au Maroc, en Algérie, des Juifs se dressèrent aux côtés des nationalistes pour en épouser la cause ; nombre d'entre eux donnèrent ainsi leur vie, versèrent leur sang ou sacrifièrent leur liberté et leurs biens dans ce combat. En Tunisie, au Maroc, et en Algérie, des Juifs se dressèrent aux côtés de la France pour en défendre la cause ; nombre d'entre eux donnèrent ainsi leur vie, versèrent leur sang ou sacrifièrent leur liberté et leurs biens dans ce combat. De part et d'autre, ils étaient le petit nombre : la grande masse était comme égarée par la tragédie qu'elle vivait et qui la dépassait. L'égarement était d'autant plus grand que la guerre s'accompagna d'une crise économique profonde dont les Juifs furent les premières victimes. Ils étaient voués aux positions d'intermédiaires entre Français et Arabes ; la cassure qui s'était produite dans leur univers les laissait comme suspendus dans le vide, leur faisant perdre soudain leur nécessité et comme leur raison de vivre. Cette crise économique issue de la révolution politique aggrava, bien entendu, les motifs que les Juifs pouvaient avoir de partir.

Les deux camps prirent cependant grand soin de les laisser à l'écart des objectifs que leurs opérations militaires visaient. S'il y eut des victimes juives, pendant cette longue guerre, elles tombèrent le plus souvent pour appartenir à l'un ou à l'autre camp. Un symbole: dans une famille Lévy d'Alger, le père fut assassiné par l'O.A.S. parce qu'il donnait ses sympathies au F.L.N. et le fils fut tué par le F.L.N. parce qu'on le soupçonnait d'appartenir à l'O.A.S. Il y eut aussi, bien entendu, ceux qui tombèrent par hasard, parce qu'ils passaient à portée de la mitrailleuse ou du couteau des assassins, dans un temps où la vie humaine n'avait plus de valeur.

En Algérie où la communauté juive, par sa situation historique, se trouvait le plus souvent gravement compromise, un événement vint accroître son égarement et provoquer sa panique. Le 12 décembre 1960, le F.L.N. décida d'élargir ses opérations militaires aux grandes villes: la grande synagogue d'Alger, située au cœur de la Casbah, fut, à cette date, complètement saccagée; les rouleaux de la Loi furent profanés, lacérés, souillés; le mobilier fut pillé, les grilles de l'édifice arrachées. Des inscriptions *Mort aux Juifs* surmontées de croix gammées s'étaient sur les murs. Sur les ruines du Temple, les émeutiers avaient planté le drapeau vert et blanc, symbole du nationalisme algérien. Celle belle synagogue, bâtie sous Napoléon III, constituait l'un des lieux de culte privilégiés du judaïsme algérien. A Oran, les manifestants s'en étaient pris au cimetière juif qu'ils avaient profané et dont ils avaient pillé la maison du gardien. Ces violences firent l'effet d'un coup de tonnerre et beaucoup les ressentirent comme un avertissement: il marqua le début de l'effritement rapide de la communauté juive, inquiète pour l'avenir que pourrait lui réserver l'Algérie nouvelle. L'angoisse que ces événements provoquèrent fut, bien entendu, exploitée par l'O.A.S. acharnée à semer le chaos et la confusion: à Oran, des échauffourées qui opposèrent des Juifs et des Musulmans furent montées en épingle par la grande presse; dans certains articles on sentait une nostalgie de voir que le conflit algérien ne se terminait pas par une guerre entre Juifs et Arabes, dont l'O.A.S. aurait été l'arbitre... Ce rôle lui aurait sans doute souri puisqu'à la haine des Arabes certains de ses membres liaient un très solide antisémitisme. Au mois de mai 1961, les pourparlers de paix reprirent entre la France et le F.L.N.: ils aboutirent, après deux référendums, à la proclamation, le 1er juillet 1962, de la République algérienne souveraine et indépendante. A cette date, il ne restait déjà plus en Algérie que quelques milliers de Juifs.

En Asie et en Afrique, le triomphe du nationalisme musulman s'est partout accompagné de la liquidation, totale ou partielle des communautés juives. La totalité des Juifs du Yémen, 98% des Juifs irakiens, tous les Juifs d'Aden, tous les Juifs de Jordanie, 90% des Juifs syriens, 90% des Juifs égyptiens, 95% des Juifs libyens, la plupart des Juifs afghans, kurdes, indiens, une grande partie des Juifs iraniens, turcs, libanais, ont quitté leur pays natal depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'Etat d'Israël, par les remous que sa création provoqua dans la plupart des pays islamiques et par l'attirance qu'il exerça sur les Juifs décidés à émigrer, accéléra sans aucun doute ce processus historique qui aboutit à la liquidation à peu près totale de la Diaspora des terres d'Afrique et d'Asie. Le conflit judéo-arabe eut sa part, bien entendu, dans ces événements: le fait que des armées juives et arabes aient combattu en 1947-48 et en 1956 sur les frontières d'Israël n'était pas fait pour faciliter la cohabitation des Arabes et des Juifs

dans les pays où ces derniers constituaient une toute petite minorité. Nous avons vu que les combats de 1947-1948 avaient été accompagnés d'événements qui ensanglantèrent bien des ghettos africains et asiatiques. Les raisons de l'exode juif étaient cependant plus profondes, notamment en Afrique du Nord où il commença, nous le verrons, en 1947 et ne cessa depuis de s'accélérer: dès l'été 1962, il était possible de tenir pour acquis le fait de la disparition de la plus grande partie des communautés juives nord-africaines et de prédire que sans un improbable retour des choses les mois et les années à venir parachèveraient ce processus très largement entamé. En Afrique du Nord, les causes qui jouèrent dans les autres pays musulmans se retrouvèrent cependant dans un tout autre contexte historique et sociologique.

La répercussion du conflit judéo-arabe, bien que réelle, fut beaucoup moins forte que dans les autres pays directement impliqués dans l'affaire: les Juifs égyptiens, syriens, libanais ou irakiens ressentirent le contre-coup de la guerre avec beaucoup plus de violence. En Afrique du Nord, ni les élites musulmanes occidentalises, ni les masses à peu près ignorantes des implications du sionisme, ne réagirent profondément; si le conflit franco-arabe n'avait pas bouleversé le Maghreb, il est à peu près assuré que la cohabitation judéo-arabe aurait pu durer pendant des siècles: l'exode des Juifs y fut une conséquence directe des événements qui mirent fin à la présence française dans ces pays, y bouleversant l'équilibre fragile qui existait entre les communautés arabe, européenne et juive.

Nous avons noté, dans les pages qui précèdent, les facteurs politiques et économiques qui contribuèrent à pousser les Juifs au départ: ces raisons furent la plupart du temps déterminantes. L'incertitude de l'avenir dans ces pays nouveaux, épuisés par la guerre qu'ils durent mener pour obtenir leur indépendance et à peu près ruinés par le départ massif des Européens et de leurs capitaux, provoquait chez le Juif une angoisse toute prête à se transformer en complexe de départ. L'aspect culturel du problème ne doit pas être sous-estimé. Pendant toute la période française, les élites juives avaient totalement été intégrées dans la culture française. Les jeunes générations avaient perdu même l'usage de l'arabe et, pour elles, presque tous les liens avaient été rompus avec le monde arabe. Or l'arabisation est l'un des objectifs du nationalisme maghrébin. Cette politique s'est traduite au Maroc par le dahir du 9 mars 1961 dénonçant la convention du 15 février 1928 qui liait le Maroc à l'Alliance israélite universelle: ce dahir portait le sceau posthume du Roi Mohamed V et consacrait sur le plan légal l'intégration des établissements scolaires de l'Alliance dans le cadre général du ministère de l'Education nationale marocain. Lors de la rentrée scolaire d'octobre 1960, un tiers des établissements de cette oeuvre avaient été intégrés, les autres continuant à fonctionner sous l'égide d'une association marocaine, *Ittibad-Maroc*. Ces mesures se situaient dans la logique de la situation: partout au Maroc et en Tunisie, et demain sans doute en Algérie, l'arabe allait remplacer le français comme langue d'enseignement. Pour la plupart des Juifs cette mesure correspondait à un décret d'exil tant leur âme était chevillée à la langue et à la culture françaises: l'arabe, pour eux, était lié aux souvenirs d'un temps, celui de leurs grands-parents, qu'ils n'avaient aucun désir de voir revenir.

Dans ce contexte, dont on ne saurait minimiser la gravité, des erreurs, qui eussent pu être évitées, furent commises: au Maroc, la rupture des relations postales avec Israël et les difficultés administratives qui entravèrent un moment la libre circulation des Juifs; en

Algérie, le pillage de la synagogue d'Alger, du cimetière juif d'Oran, l'enlèvement et l'assassinat de personnalités juives (y compris trois délégués de l'Agence Juive) et le pillage de leurs biens accélèrent le déracinement de la communauté juive et son exode vers d'autres lieux. Mais même dans un pays comme la Tunisie où le changement de régime se fit, grâce à la sagesse politique de Bourguiba, avec un minimum de violences, plus de 70 % des Juifs émigrèrent en quelques années.

Il faut ici avancer la vraie raison de l'exode massif et général des Juifs des pays musulmans, qui est beaucoup plus profonde qu'on ne le croit généralement et qui dépasse les contingences historiques et, dans un certain sens, la volonté même des intéressés. Du côté des nationalistes musulmans, tant en Tunisie, qu'au Maroc et en Algérie, jamais une occasion ne fut perdue pour manifester une sympathie active à l'égard de la communauté juive. En ce qui concerne celle-ci, nous avons vu qu'elle s'était toujours tenue à l'égard des grands courants du sionisme politique: même parmi ceux qui se déclaraient sionistes, personne ne songeait, jusqu'à la veille du départ, à partir. Les Juifs étaient enracinés au Maghreb depuis des siècles: ils y étaient présents avant que l'Islam n'y plante son drapeau: il n'est jamais simple de rompre des liens si profonds. Et pourtant ceux-là même qui disaient hier que pour rien au monde ils n'abandonneraient le Maghreb se retrouvèrent un jour sur un terrain d'aviation ou sur un navire avec une maigre valise pour tout avoir, abandonnant maisons, terrains, usines et propriétés, quittant leur pays natal sans esprit de retour. La raison de ce vertige fut le départ de l'administration française, qui priva les Juifs du tuteur qui assurait leur promotion sociale, extraordinairement rapide, en les faisant participer aux bénéfices du régime colonialiste. La nouvelle administration représente désormais le peuple nord-africain, c'est-à-dire des masses d'une pauvreté inouïe, dont le revenu annuel par individu est souvent inférieur à 50 dollars. A ce niveau économique le Juif ne peut physiologiquement pas exister. Il sent obscurément que la logique de la situation, quelle que soit la bonne volonté des gouvernements, tendra d'une manière à peu près fatale à le priver naturellement des avantages du passé et à le laisser se débattre sans protection efficace en face des masses arabes dont il faudra assurer désormais la difficile promotion sociale. Les Juifs vivent ainsi au Maghreb le drame qui est celui du *petit blanc* dans tous les pays où se rencontrent des masses sous-développées et des minorités dont le niveau de vie est plus élevé: chacun sent obscurément qu'un tel privilège ne peut être le fruit que d'une discrimination, légale ou de fait. Que celle-ci cesse (et partout elle est appelée à cesser) et, du même coup, *le petit blanc*, abandonné à ses propres forces, s'effondre au bas de la pyramide sociale, là où il ne peut même plus survivre physiologiquement tant la misère y est grande.

C'est dire que la minorité juive aurait dû partir, même si les masses arabes n'avaient pas gardé des réflexes antisémites hérités du temps où le *Yahud* était un être marginal, voué à un mépris en quelque sorte légal, même si la pression de la Ligue Arabe ne tendait pas à obtenir des gouvernements maghrébins des prises de position pour le moins ambiguës à l'égard des Juifs de ces pays, même si enfin il n'existait aucun conflit entre Israël et ses voisins arabes. En tout état de cause, les Juifs seraient partis, et d'abord les plus pauvres. En définitive, ne resteront que ceux qui, une fois supprimée la discrimination injuste née du régime colonialiste, continueront à jouir d'une autre sorte de discrimination dont le principe sera indiscuté: les riches et les techniciens. Les uns et les autres, grâce à leur richesse ou grâce à leur science et à leur technicité, pourront victorieusement résister à la

pression sociale née de la libération d'une masse de millions d'hommes dont les besoins sont actuellement immenses et tragiquement insatisfaits. Les autres, la grande masse des petits Juifs, des pauvres et des besogneux, ont déjà compris les premiers, et sans phrases, qu'ils étaient condamnés à disparaître. Et, sans regrets inutiles, avec l'instinctive sagesse que donne un long voisinage avec la misère, ils se sont mis en route sans jeter un regard en arrière.

Cet événement marqua la fin de l'histoire des Juifs d'Afrique du Nord. Il eut lieu dans des circonstances qui revêtirent souvent un caractère tragique. Au Maroc, le jeu des partis politiques, favorisé par le roi Mohamed V, amena un durcissement inattendu de l'attitude du gouvernement marocain à l'égard des Juifs, quelques mois à peine après la proclamation de l'indépendance. A cette époque, des dirigeants juifs espéraient que l'intégration de la communauté se ferait sans grandes difficultés, qu'une vie normale et libre serait offerte aux Juifs qui accepteraient avec fierté leur citoyenneté nouvelle. Ces espérances, qu'un écrivain juif, Carlos de Nesry, avait chantées, s'effondrèrent très vite sous la double pression de la crise économique qui déferla sur le Maroc après 1956, et de la Ligue Arabe. La chute du gouvernement de Si Bekkaï, la défaite de l'aile droite de l'Istiqlal conduite par M. Balafrej, l'accès au pouvoir de l'aile gauche de ce parti, dont le chef, Mehdi ben Barka, favorisa la constitution d'un gouvernement sous la présidence d'Abdallah Ibrahim et dont Abderahim Bouabid était le vice-président, favorisa d'une manière inattendue une politique qui jeta la panique dans le camp juif. Le gouvernement voulait sans doute équilibrer les options d'une politique économique nettement orientée à gauche, en donnant satisfaction à son opposition en ce qui concernait les Juifs. Cette surenchère entre les partis politiques, ce besoin pour l'équipe au pouvoir, de s'affirmer en face de l'opposition, mirent rapidement fin à l'idylle des débuts. Les étapes de cette évolution sont connues: resserrement des liens du Maroc avec les membres de la Ligue Arabe qui tint l'une de ses sessions à Casablanca en présence de Nasser, voyage de Mohamed V en Egypte et au Moyen-Orient, visite au Maroc des rois arabes, Séoud, Fayçal, Hussein; visite de Sekou Touré et de Lumumba; rapprochement avec Moscou qui se mit à approvisionner l'armée marocaine en avions et en armes. Cette évolution politique pour le moins surprenante pour qui a connu le roi qui la permettait, Mohamed V, choisit les Juifs pour victimes propitiatoires. L'adoption par le gouvernement marocain des thèses arabes anti-israéliennes et antisionistes le poussa insensiblement vers d'adoption de thèses plus ou moins antijuives: la suppression des relations postales avec Israël s'accompagna de la disparition de l'éphémère ministre juif des postes. Certains hauts fonctionnaires juifs furent mis en disgrâce, un *numerus clausus* de fait fut introduit dans le recrutement des fonctionnaires et enfin on se mit à refuser aux Juifs la délivrance des passeports, les contraignant ainsi à recourir à l'émigration clandestine. Après la réunion de la Ligue Arabe qui se tint à Casablanca, en automne 1959, l'étau se resserra. La police se mit à traquer les Juifs qui tentaient de quitter le Maroc, les sanctions se multipliaient, les chemins de l'évasion étaient bloqués de toute part. Les Juifs qui avaient le courage de partir dans des circonstances qui rappelaient l'exode des Juifs européens aux frontières de l'Espagne ou de la Suisse pendant la guerre, après avoir marché dans les montagnes ou sur des pistes désertes pendant des jours et des nuits, se voyaient soudain découverts, arrêtés, battus, jetés dans des prisons et poursuivis pour *atteinte à la sûreté de l'Etat*. Ainsi le sionisme devenait un *crime*. Un notable juif de Meknès se vit poursuivre en justice parce qu'on avait découvert chez lui, oublié, un almanach du Keren Kayemeth; un autre, arrêté et



battu parce qu'il pria dans une synagogue, le chef couvert d'une calotte dont les couleurs bleu - blanc rappelaient l'emblème d'Israël. Les organisations juives, y compris les associations de bienfaisance, les établissements culturels et même les groupements funéraires furent suspectés de sionisme. Le directeur général de l'O.R.T. - Maroc fut un matin arrêté par la police mis dans un avion et expulsé sans autre forme de procès. Un quotidien publiait une série d'articles sur l'*hydre sioniste* et, tandis que Nasser était reçu triomphalement à Casablanca, le désastre du *Pisces* apparut comme l'épisode le plus triste et le plus dramatique de la lutte inégale menée par l'administration marocaine contre les Juifs qui s'acharnaient à monter en Israël: un bateau d'émigrants clandestins pris par la tempête entre Tanger et Gibraltar, sombra au large des côtes marocaines en entraînant dans la mort une quarantaine de Juifs. Le roi qui avait permis cette politique absurde et contraire à l'honneur comme aux traditions du Maroc s'éteignit le 26 février 1961: la rumeur publique prétend qu'il apparut en rêve à ses familiers pour leur dire, au-delà de la mort, combien il regrettait de s'être laissé entraîner sur la voie de la persécution des Juifs qu'il avait toujours protégés, fût-ce à l'époque nazie.

Son successeur, le roi Hassan II, formé dans les écoles françaises, acquis aux idées et aux idéaux de l'Occident, plus efficace et plus objectif, moins *politique*, en prenant personnellement en mains la direction des affaires, mit un terme aux agissements de la police et de l'administration marocaines à l'égard des Juifs; il rétablit l'exercice de la plus fondamentale de leurs libertés, celle de partir, qui ne leur fut jamais contestée dans aucun autre pays arabe, pas même en Egypte, au lendemain même de la campagne du Sinaï...

L'exode partiel des Juifs marocains et des Juifs tunisiens s'est étalé sur une longue période de temps, commençant en 1947-1948 sous le choc psychologique que provoqua parmi les masses juives la nouvelle de la création de l'Etat d'Israël; il s'est poursuivi, année par année, décroissant en 1953 où Israël connut une crise économique assez grave, pour atteindre des chiffres records en 1955 et 1956, années où l'indépendance de la Tunisie et du Maroc fut proclamée et où les nouveaux régimes se mirent en place. Après un nouvel infléchissement provoqué par l'interdiction de l'émigration juive au Maroc en 1958, 1959 et 1960 (période où une émigration clandestine manifesta son efficacité, son courage et parfois son héroïsme), en 1961 et 1962 on assista à une nouvelle vague de fond qui aboutit à la liquidation de nouvelles communautés juives au Maghreb. Après quinze ans d'exode, aussi bien en Tunisie qu'au Maroc, on peut estimer à plus de 70 % le nombre de ceux qui sont partis: en 1962, on évaluait en effet à un peu plus de 30 000 le nombre des Juifs qui restaient en Tunisie, à un peu plus de 100 000 ceux qui demeuraient encore au Maroc. En 1965, on estime que la communauté juive tunisienne compte moins de 20 000 âmes, la communauté juive marocaine moins de 75 000. On mesure l'importance de l'exode, si, en se souvenant de l'importance de la communauté juive à la veille de la proclamation de l'importance, on tient compte de ce qu'aurait été son accroissement naturel du fait de son taux de natalité qui est l'un des plus forts du monde. Au rythme actuel des départs, on peut affirmer que dans les dix prochaines années il ne restera au Maroc que moins de 5 % et en Tunisie que moins de 10 % des Juifs qui y vécurent sous le Protectorat.

L'Algérien, par tempérament, est impétueux; l'exode des communautés juives prit dans ce pays le caractère d'une crue dans un oued saharien: il n'y a pas une goutte d'eau dans

la vallée, parfois depuis des années; soudain l'inondation arrive, impétueuse, irrésistible, terrifiante: en quelques heures elle emporte tout sur son cours, hommes, troupeaux et villages; puis, la dévastation étant passée, tout rentre à nouveau dans le calme pour des années.

Les Juifs algériens attendirent la fin de l'année 1960 pour commencer à penser sérieusement à se mettre en marche. Jusque là, ils se considéraient liés pour une éternité à l'Algérie française: ni la guerre mondiale et les épreuves qui ne les épargnèrent pas (notamment l'abrogation du décret Crémieux) ni la création de l'Etat d'Israël ne réussirent à ébranler leur confiance dans leur destinée algérienne et française; cette confiance était si grande qu'elle résista au déclenchement, en 1954, de la guerre franco-algérienne. En juillet 1961, encore, 90 % des Juifs algériens pensaient que rien n'était appelé à changer pour eux dans leur avenir: ils partageaient en cela le sentiment de l'immense majorité de la communauté française. Le désenchantement fut brutal: l'attaque déclenchée par le F.L.N., le 12 décembre 1961, contre les villes, où les Juifs étaient concentrés en majorité, souleva un vent de panique aussi bien parmi les chrétiens que parmi les Juifs: en quelques mois leurs communautés se vidèrent comme par enchantement. Les aéroports, les ports furent pris d'assaut par des foules affolées qui abandonnaient tout pour gagner l'autre rive de la Méditerranée. Un vent de folie arracha les êtres les plus placides, les moins imaginatifs, les plus attachés à leurs biens ou à leurs habitudes, pour les lancer dans une aventure dont ils n'avaient jamais rêvé et pour laquelle ils n'étaient guère préparés. L'événement qu'ils s'étaient refusé à prévoir, la création d'un Etat algérien, les plongea dans un affolement tel qu'il leur apparut soudain qu'ils n'avaient plus d'autre recours contre cette perspective inouïe que dans l'exil. Dans une vraie débâcle, les riches et les pauvres, les rabbins et les athées, les notables et les gueux se trouvèrent rejetés sur la rive européenne de la Méditerranée: les semaines qui précédèrent la proclamation de la République algérienne, le 1er juillet 1962, portèrent à son paroxysme cette fuite éperdue. Tandis que nous écrivons ces lignes, des témoins bien informés nous assurent qu'il reste en Algérie moins de 3000 Juifs: affirmons donc que plus de 96 % d'entre eux sont partis sans esprit de retour: non pas que la vague de terreur redoutée ait déferlé. Les actes arbitraires, pillages de maisons, vols, viols, enlèvements de personnes et assassinats furent sévèrement condamnés par toutes les autorités qui se partageaient le pouvoir en Algérie à la suite du retrait de l'autorité française. Aussi bien l'Exécutif provisoire présidé à Rocher Noir par M. Abderrahmane Farès, que le G.P.R.A. (Gouvernement Provisoire de la République Algérienne) présidé par Ben Kheddah à Alger, et que le Bureau politique de Ben Bella entouré de ses amis - parmi lesquels Ferhat Abbas et Ahmed Boumendjel -, ou que Krim Belkacem et Mohamed Boudiaf à la tête du Comité de Coordination de la Résistance, essayèrent, par leurs déclarations, de faire revenir la confiance. Partout, des initiatives généreuses, musulmanes, chrétiennes et juives, dans le cadre de l'Association de sauvetage, tentèrent de ramener la paix dans les esprits, de provoquer une nouvelle vague de fraternisation entre les communautés: ces bonnes volontés ne réussirent pas dans une entreprise désespérée, malgré les résultats fragmentaires qu'elles purent obtenir, notamment en juin 1962, à Oran, lors de l'arrêt momentané des attentats terroristes de l'O.A.S. En fait, sept ans et demi de guerre avaient amené chacun des protagonistes à l'extrême limite de la résistance nerveuse. Chacun avait dans l'esprit les visions d'horreur des derniers mois: des cadavres mutilés au coin de chaque rue, le morne défilé dans la morgue des hôpitaux pour découvrir le corps d'un mari, d'une

mère ou d'un ami, le bruit des explosions, les incendies apocalyptiques des centres pétroliers ou des usines à gaz; chacun souffrait de l'anarchie et du chaos qui régnait partout, allant jusqu'à provoquer la désorganisation complète du pays, de son ravitaillement, de son hygiène. Sur la population juive particulièrement émotive, ces événements furent ressentis d'une manière telle que seul le choix du départ semblait lui être ouvert.

L'arrivée subite de plusieurs centaines de milliers de Français d'Algérie en France métropolitaine posa un problème social et politique que le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère des Rapatriés, réussit à résoudre dans des délais que la prospérité générale du pays raccourcit considérablement. Sur le plan général, l'afflux des Français d'Algérie eut des conséquences moins profondes qu'en ce qui concerne la communauté juive. Celle-ci, compte tenu des Juifs qui vinrent de Tunisie et du Maroc, aussi bien que d'Algérie, devait en fait être bouleversée dans ses structures les plus profondes. La communauté juive française doublait à peu près en nombre. Des centaines de villes et de villages français qui n'avaient jamais eu de Juifs se virent soudain nantis d'une communauté organisée, forte des traditions vivantes du judaïsme nord-africain. Les données de fond, les structures spirituelles, intellectuelles, morales et sociales de la communauté juive française, étaient en vérité bouleversées, de fond en comble. Désormais riche d'un demi-million d'âmes, la communauté juive française compte parmi les plus importantes communautés de la Diaspora.

Cette mutation subite et, à vrai dire, inattendue, ne se fit pas sans un trouble profond. La plupart des rapatriés, nous l'avons vu, n'étaient pas préparés à la révolution de leurs habitudes, ni à la tragédie qui marqua la fin de l'Algérie française. Nous passerons sur les grandes et les petites misères du grand exode des Juifs nord-africains vers la France. Sur le plan matériel, le problème du logement, malgré les dispositions d'accueil, créa des situations d'autant plus difficiles que la famille juive en Afrique du Nord compte en moyenne un nombre élevé d'enfants. La précarité du logement devait saper toute possibilité de vie familiale et accroître le désarroi moral. Le logement antérieur en Afrique du Nord eut tendance à être idéalisé: cette pente est d'autant plus naturelle que le climat, en Afrique du Nord, permettait à la vie de famille de se prolonger naturellement dans la rue et sur la place publique. Un genre de vie différent devait en France, obliger les rapatriés à mener une vie plus renfermée qui aggravait les difficultés de la réadaptation.

Celle-ci soulevait toutes les difficultés des transplantations. Dans des cas extrêmes, comme à Strasbourg par exemple, qui accueillit la Communauté du Mzaab (elle n'avait pas bénéficié immédiatement des conséquences du décret Crémieux, gardant intactes ses structures traditionnelles), un effort exceptionnel d'accueil et de sympathie devait permettre de surmonter les difficultés nées de la rencontre de deux mondes si profondément différents. Ailleurs, les différences de psychologie, de tendances, d'habitudes et parfois de rite, devaient faire naître d'inévitables tensions et parfois aiguïser des préjugés. Le temps dans la plupart des cas devait rapidement réaliser les conditions de l'adaptation. Selon la formule de Claude Tapia<sup>2</sup>, le judaïsme français dut renoncer à être *le père* pour devenir *le frère* du judaïsme nord-africain. Les résultats de l'effort d'assistance et d'accueil ont été analysés

2. "Le rapatrié en 1965. Portrait d'un inconnu?", *L'Arche*, janvier 1965, pp.16-23. Voir aussi "Les nouvelles frontières", *L'Arche*, février 1964, pp.24-27.

dans des études faites par *Communauté*, service créé par l'Alliance israélite universelle, l'American Jewish Committee et l'Anglo-Jewish Association. Les rapports Rosenfeld et Boudard permettent de mesurer les progrès réalisés depuis 1962 (malgré la constance de l'afflux des rapatriés qui n'est pas tari en 1965) sur le plan de l'emploi, du logement et de l'adaptation générale, au sein de la Communauté française. On peut être heureux des résultats généraux de l'accueil en France; il a évité les pires conséquences que l'on pouvait craindre d'un tel bouleversement. Mais il ne faut pas s'illusionner sur un certain nombre d'écueils et d'ombres.

La difficulté la plus profonde réside peut-être dans le caractère même du judaïsme nord-africain. Celui-ci est passé en un laps de temps très court des structures sociales du Maghreb islamique aux types nouveaux de la civilisation occidentale. Le voyage ne s'est pas effectué sans un profond déracinement. Le judaïsme maghrébin, bien que conservant toutes les formes du judaïsme, avait perdu le contact profond avec les sources et l'esprit. La jeunesse notamment, dans la plupart des cas, n'avait plus aucune connaissance de la religion ni du passé d'Israël. La vérité était pour elle tout entière contenue dans les horizons nouveaux de l'Occident. La communauté juive en Afrique du Nord demeurait intacte parce qu'elle était insérée dans des structures sociologiques qui rendaient l'évasion hautement improbable. Même lorsque le Juif avait cessé de croire, là-bas, au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, même lorsqu'il ne pouvait plus s'identifier en vérité avec le passé de sa communauté, il ne cessait pas de lui appartenir. L'eût-il voulu, que la structure sociologique dans laquelle il naissait lui aurait refusé la facilité de l'évasion. En France, celle-ci est non seulement possible, mais encore est-elle encouragée dans tous les domaines: tout-puissants sont les pouvoirs d'intégration de la société française. L'on peut voir déjà dans les colonnes du *Journal Officiel*, les signes visibles de la désintégration d'une partie de la communauté juive nord-africaine: les changements de noms révèlent qu'ils ne sont pas rares ceux qui ont décidé de rompre avec leur passé et de s'intégrer en France sans tenir compte de leur héritage judaïque. Aucun annuaire ne dit le nombre des conversions ou des adhésions à des formes de pensée ou de vie qui impliquent un vœu de rupture; ceci d'autant plus naturellement que la crise de l'âme est profonde. Le Français d'Afrique du Nord, même lorsqu'il était d'origine métropolitaine et de religion chrétienne, a vu son univers intérieur s'effondrer en quelques semaines. L'amertume de la tragédie pénétrait jusqu'aux profondeurs de l'être, et s'aggravait de considérations économiques (notamment le fait que, engagé par son gouvernement à demeurer sur place jusqu'au dernier moment, le Français d'Algérie n'a pas été encore indemnisé pour les pertes matérielles subies du fait de son rapatriement) qui pouvaient blesser les intéressés dans l'idée même qu'ils se faisaient de la Justice. Pour les Juifs, le désarroi moral devenait plus fort encore du fait que, quelle qu'ait été la générosité de l'accueil, le sentiment d'acculturation demeurait le plus fort. Une différence de langage, de mœurs, d'attitude devant la vie, devait souvent resserrer les liens et transformer les rapatriés juifs en un groupe *solitaire et solidaire*<sup>3</sup>. Si bien que les enquêtes conduites par Boudard et Rosenfeld concluent amèrement qu'on ne peut parler encore d'intégration ni même de début d'adaptation.

3. Tapia (Claude); "Le rapatrié en 1965. Portrait d'un inconnu ?" art.cit.

Plus du quart des familles touchées par l'enquête Boudard, évoquent explicitement l'éventualité d'un départ vers Israël. M.Tapia observe que cette conclusion mérite évidemment d'être nuancée puisque le milieu enquêté se trouvait être par définition assisté par différents organismes juifs. Gageons cependant que, si l'enquête avait été conduite parmi les familles qui ont déjà rompu tout lien avec la synagogue ou avec la communauté juive, la tendance au départ se serait manifestée tout aussi forte sous d'autres formes : le changement de nom qui exprime le désaveu du passé, ou la conversion qui manifeste un désir de rupture et de renouveau tout aussi profond.

La crise du judaïsme nord-africain en France s'insère par surcroît dans la problématique générale du judaïsme de la Diaspora dont il constitue un cas extrême. Au-delà des problèmes politiques, économiques, sociaux, s'étend la grande ombre d'une crise spirituelle profonde : on voit bien que l'infrastructure religieuse de la communauté juive française n'était pas préparée à l'afflux d'une population elle-même tragiquement dépourvue de chefs spirituels. Le manque de rabbins et de synagogues n'est cependant lui-même qu'un signe d'un désarroi plus profond encore qui engage les significations et les fins spirituelles du judaïsme en cette génération qui a eu la tragique grandeur de rencontrer l'horreur répandue par Hitler. Cependant, tout autour de Jérusalem, Israël renaît et attire ceux qui voient en lui la chance de survie et de renouvellement des traditions spirituelles que les Juifs d'Algérie française avaient, entre autres, si jalousement gardées jusqu'au bout de la nuit de l'exil.

## CHAPITRE II

### LE RETOUR EN ISRAËL

Les liens entre Israël et l'Afrique du Nord sont immémoriaux. Une légende tenace, dont Procope, déjà dans son *De bello Vandalico* se faisait l'écho, affirme que les populations berbères d'Afrique du Nord sont d'origine palestinienne<sup>1</sup>. D'après cette légende, les peuplades vaincues par Josué ben Noun, le successeur de Moïse, au moment de la conquête de la Terre sainte par les Hébreux, s'enfuirent après leur défaite de Palestine, traversèrent l'Égypte, la Libye et s'installèrent en Afrique du Nord qu'ils occupèrent tout entière jusqu'aux Colonnes d'Hercule : nous avons vu l'usage qui fut fait de cette tradition, soulignée à l'envi pendant des siècles par des auteurs païens, juifs, chrétiens ou arabes.

Nous avons vu aussi quelle large part de vérité contient cette légende. La fondation de Carthage en 813 av.J.C. marque en fait l'entrée du Maghreb dans l'histoire. Pendant 667 ans, entre 813 et 146 av.J.C., grâce aux colons phéniciens partis de Tyr et de Sidon, de profondes influences sémitiques allaient à jamais imprégner l'Afrique du Nord et marquer les berbères autochtones, de race et de langue indo-européennes. Nous avons vu comment la parenté des langues punique et hébraïque facilita la propagation de la langue, des idées et de la culture hébraïques, ainsi que ce fait rare, sinon unique, dans l'histoire de la Diaspora : la conversion au judaïsme de larges couches de la population autochtone.

C'est donc dans la substance même du judaïsme nord-africain, autant que dans son âme, qu'était inscrite la relation avec la patrie d'Israël. L'histoire des Juifs y fut particulièrement longue : ils y connurent les Empires de Carthage et de Rome, des Vandales et des

1. Procope, *De Bello Vandalico*, 2, 10. cf. Korène (Moïse de) : *Histoire d'Arménie*, traduction V, Langlois, Paris 1869, p.70, et Gauthier, *Le passé de l'Afrique du Nord*, Payot, 1942, p.141. Nous parlant de légende, Henri Cambon (*Histoire de la Tunisie*, Paris, 1948, p.5) inspiré par Maspero et Mesnage (*Romanisation de l'Afrique*, p.29) considère comme authentique l'inscription relevée par Procope et la thèse qu'il y rattache. (Cf.chapitre I, *Au temps de Carthage*).



---

ACHEVE D'IMPRIMER LE 27 JUIL-  
LET 1965 SUR LES PRESSES DE  
L'IMPRIMERIE BELLANGER & FILS  
33, RUE DENFERT-ROCHEREAU  
A LA FERTE-BERNARD (SARTHE)  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1965

---

La Fondation nationale des sciences politiques a créé, en 1952, un service chargé de conduire des recherches sur la vie politique des Etats étrangers et les relations internationales contemporaines. Ce Centre d'étude des relations internationales a pour directeurs Jean-Baptiste DUROSELLE et Jean MEYRIAT.

Les chercheurs qu'il groupe ont entrepris l'étude de plusieurs thèmes d'intérêt général comme : la théorie des relations internationales ; les pays dits sous-développés dans les relations internationales ; les facteurs idéologiques dans les relations internationales.

En outre, il comprend un certain nombre de sections dont chacune se consacre à des recherches concernant un pays ou une région du monde contemporain : Etats-Unis d'Amérique, Europe occidentale, Europe méditerranéenne, U.R.S.S. et Chine, Afrique du Nord, Afrique au Sud du Sahara, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est.

Le Centre d'étude des relations internationales a déjà publié des ouvrages, en particulier dans la collection des Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques, et divers articles dans la *Revue française de science politique*, où il fait paraître régulièrement une rubrique sur « Les conflits internationaux ».

Parmi les séries de publications, à l'origine desquelles se trouve le Centre, la série « Etudes maghrébines » comporte les titres suivants :

1. CHARBONNIER (François) — *Les réformes agraires en Afrique du Nord. I. La Tunisie.* (Paris, mars 1964.) F 15,00.
2. DOUENCE (Jean-Claude) — *La mise en place des institutions algériennes.* (Paris, septembre 1964.) F 18,00.
3. CASSAIGNE (Jean) — *La situation des Français au Maroc depuis l'indépendance, 1956-1964.* (Paris, décembre 1964.) F 18,00.
4. YVOIRE (Jacques d') — *Le Maghreb et la communauté économique européenne.* (Paris, avril 1965.) F 12,00.
5. CHOURAQUI (André) — *Les Juifs d'Afrique du Nord entre l'Orient et l'Occident.* (Paris, juin 1965.) F 10,00.

---

Pour tout renseignement, consulter le *Catalogue général des publications* de la Fondation nationale des sciences politiques, qui sera envoyé sur simple demande adressée au :

**Bureau des Publications**  
**de la Fondation nationale des sciences politiques**  
27, rue Saint-Guillaume — PARIS (7<sup>e</sup>)

---